



---

RAPPORT SUR LES COMPTES ARRÊTÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2013

# C.C.E. PÔLE EMPLOI

CABINET BEC

---

BUREAU D'EXPERTISE COMPTABLE

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Île de France  
37, rue d'Amsterdam 75008 Paris | Tél : + 33 (1) 56 02 65 80 | Fax : + 33 (1) 56 02 65 81 | [contact@cabinetbec.eu](mailto:contact@cabinetbec.eu)  
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € | RCS Paris B 327 643 086 | TVA FR 43 327 643 086

---

## C.C.E. PÔLE EMPLOI

1 avenue du Docteur Gley  
75020 PARIS

Réf. : 122 979

Mesdames et Messieurs les élus,

Dans le cadre de la mission sur les comptes du C.C.E. PÔLE EMPLOI pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, nous avons effectué les diligences prévues par les normes générales définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

▶ Total du Bilan.....	1 869 664,93 €
▶ Résultat de l'exercice.....	0,00 €

---

Ces comptes ont été établis à partir des informations communiquées par le C.C.E. PÔLE EMPLOI.

Fait à Paris, le 6 octobre 2014

Xavier HUAULT-DUPUY

## SOMMAIRE

---

<b>1</b>	<b>NOTE DE SYNTHÈSE</b>	
	1.1 Notre mission	5
	1.2 Analyse du résultat de l'exercice	6
	1.3 Reversement aux C.E.	7

---

<b>2</b>	<b>ÉTATS DE SYNTHÈSE</b>	
	2.1 Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2013	9
	2.2 Bilan au 31 décembre 2013	10

---

<b>3</b>	<b>COMPTE DE RÉSULTAT DES A.S.C.</b>	
	3.1 Produits	12
	3.2 Secours enfants handicapés	13
	3.3 MaxiCheques	13
	3.4 Chèques-vacances	14
	3.5 Subventions enfants	15
	3.6 Dons et secours	15
	3.7 Reversement aux C.E.	16

---

<b>4</b>	<b>COMPTE DE RÉSULTAT DU FONCTIONNEMENT DES A.S.C.</b>	
	4.1 Produits de Fonctionnement des A.S.C.	18
	4.2 Charges de Fonctionnement des A.S.C.	19
	4.3 Reversement aux C.E.	19

---

<b>5</b>	<b>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>	
	5.1 Actif immobilisé	21
	5.2 Actif circulant	22
	5.3 Dettes	24

---

# NOTE DE SYNTHESE

# 1

# Note de synthèse

---

## 1.1 Notre mission

Nos travaux au cours de l'exercice 2013 ont été les suivants :

- Saisir les dossiers de gestion en juillet et août 2013 afin de permettre aux élus de rattraper le retard pris dans la mise en place du logiciel ;
- Vérifier le bon enregistrement des décaissements et des encaissements provenant de la saisie des dossiers afin de procéder aux corrections nécessaires ;
- Saisir les factures d'achats ;
- Saisir les opérations bancaires ;
- Effectuer les rapprochements bancaires ;
- Assister les élus sur la technique comptable.

Notre intervention sur les comptes annuels a ensuite consisté à :

- Analyser les comptes de bilan et les comptes de résultat afin de s'assurer du rattachement des charges et des produits se rapportant à l'exercice considéré ;
- Enregistrer les écritures de régularisation de fin d'exercice (charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance) ;
- Contrôler, par sondages, les pièces justificatives originales de dépenses et de recettes ;
- Rapprocher les montants figurant en comptabilité des états extra-comptables produits par le logiciel de gestion des activités, dans la mesure du possible.

A l'issue de ces travaux, nous avons pu établir les différents états de synthèse qui vous sont présentés dans le présent rapport, à savoir :

- Le compte de résultat des Activités Sociales et Culturelles du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre ;
- Le bilan arrêté au 31 décembre 2013.

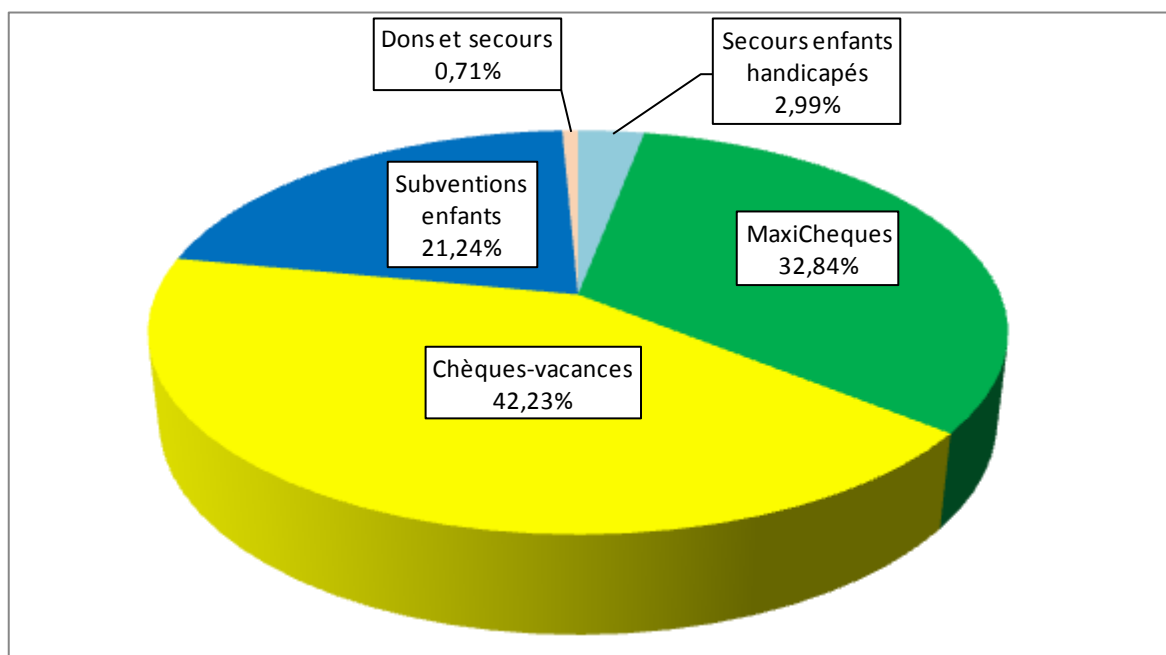
## 1.2 Analyse du résultat de l'exercice

Le résultat du C.C.E., pour l'exercice 2013, est à zéro.

La formation du résultat du Comité vous est présentée ci-après :

	Charges	Produits	Coût net	Répart. en %
Subvention des A.S.C. Subvention spécifique		5 807 983,60 57 513,42	5 807 983,60 57 513,42	
<b>Total des produits (a)</b>	<b>—</b>	<b>5 865 497,02</b>	<b>5 865 497,02</b>	
Secours enfants handicapés	142 320,00	—	142 320,00	2,99 %
MaxiCheques	1 565 330,00	—	1 565 330,00	32,84 %
Chèques-vacances	2 013 263,88	—	2 013 263,88	42,23 %
Subventions enfants	1 012 355,49	—	1 012 355,49	21,24 %
Dons et secours	33 886,62	—	33 886,62	0,71 %
<b>Coût des activités (b)</b>	<b>4 767 155,99</b>	<b>—</b>	<b>4 767 155,99</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Frais administratifs (c)</b>	<b>44 188,63</b>	<b>72,38</b>	<b>44 116,25</b>	
<b>Reversement aux C.E. (e)</b>			<b>1 054 224,78</b>	
<b>Résultat global (a - b - c - e)</b>			<b>0,00</b>	

Le graphique ci-dessous illustre, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, la répartition du coût net des différentes commissions par rapport au coût net total des Activités Sociales et Culturelles (hors frais administratifs) :



### 1.3 Reversement aux C.E.

Les conventions de gestion signées entre le C.C.E. et les C.E. prévoient au chapitre 3 le budget affecté aux activités sociales et culturelles communes mutualisées. Il est notamment précisé : « *en fin d'exercice comptable, en cas de solde, il sera restitué aux CE adhérents* ». Les conventions ne prévoient pas les modalités de répartition du solde entre les CE.

La méthode retenue par le C.C.E. est la répartition au prorata des subventions versées par chaque CE.

Le détail est le suivant :

	Subvention A.S.C. 1,3%	Subvention spécifique 30 000 points	Reliquat subvention A.S.C.	Reliquat subvention spécifique
<b>Soldes au 31/12/2013</b>			<b>1 040 827,61</b>	<b>13 397,17</b>
Aquitaine	1 127 448,66	10 709,81	202 087,31	2 494,74
Auvergne	433 107,53	4 295,89	77 631,50	1 000,68
Bretagne	977 551,69	9 678,42	175 219,32	2 254,49
Centre	780 588,59	7 818,25	139 915,06	1 821,18
Limousin	221 963,57	2 242,34	39 785,42	522,33
Lorraine	730 740,00	7 730,77	130 980,05	1 800,80
Midi-Pyrénées	968 764,51	9 439,00	173 644,28	2 198,72
Poitou-Charentes	566 631,00	5 598,94	101 564,66	1 304,22
<b>Total</b>	<b>5 806 795,55</b>	<b>57 513,42</b>	<b>1 040 827,61</b>	<b>13 397,17</b>

---

# ÉTATS DE SYNTHÈSE

# 2



# C.C.E. PÔLE EMPLOI

## Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2013

<b>Activités Sociales et Culturelles</b>			
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Coût net 2013</b>
<b>Subvention des A.S.C.</b>		5 807 983,60	5 807 983,60
<b>Total des produits (A)</b>	<b>—</b>	<b>5 807 983,60</b>	<b>5 807 983,60</b>
Secours enfants handicapés	142 320,00	—	142 320,00
MaxiCheques	1 565 330,00	—	1 565 330,00
Chèques-vacances	2 013 263,88	—	2 013 263,88
Subventions enfants	1 012 355,49	—	1 012 355,49
Dons et secours	33 886,62	—	33 886,62
<b>Coût des activités (B)</b>	<b>4 767 155,99</b>	<b>—</b>	<b>4 767 155,99</b>
<b>Reversement aux C.E. (C)</b>			<b>1 040 827,61</b>
<b>Résultat des Activités Sociales et Culturelles (A - B - C)</b>			<b>—</b>

<b>Fonctionnement des A.S.C.</b>			
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Coût net 2013</b>
<b>Subvention spécifique</b>		57 513,42	57 513,42
<b>Total des produits (A)</b>	<b>—</b>	<b>57 513,42</b>	<b>57 513,42</b>
Fournitures	691,30	—	691,30
Frais bancaires	111,32	—	111,32
Honoraires	19 214,44	—	19 214,44
Maintenance	288,00	—	288,00
Logiciel	23 868,57	—	23 868,57
Divers	15,00	72,38	-57,38
<b>Total des charges (B)</b>	<b>44 188,63</b>	<b>72,38</b>	<b>44 116,25</b>
<b>Reversement aux C.E. (C)</b>			<b>13 397,17</b>
<b>Résultat du Fonctionnement des A.S.C. (A - B - C)</b>			<b>—</b>

<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>			<b>—</b>
------------------------	--	--	----------

**C.C.E. PÔLE EMPLOI**  
**BILAN AU 31 DECEMBRE 2013**

<b>ACTIF</b>	Brut au 31/12/2013	Amort. et provisions	Net au 31/12/2013	<b>PASSIF</b>	Au 31/12/2013
<b>Immobilisations incorporelles</b>				<b>Fonds propres</b>	
Immobilisations incorporelles	23 868,57	23 868,57	—	Réserves activités sociales et culturelles	—
<b>Immobilisations corporelles</b>				Réserves fonctionnement des A.S.C.	—
Terrains	—	—	—	<b>Sous-total réserves</b>	—
Constructions	—	—	—	Résultat de l'exercice activités sociales et culturelles	—
Installations et agencements	—	—	—	Résultat de l'exercice fonctionnement des A.S.C.	—
Autres immobilisations corporelles	—	—	—	<b>Sous-total résultat de l'exercice</b>	—
Immobilisations corporelles en cours	—	—	—	<b>Autres fonds propres</b>	—
Avances et acomptes	—	—	—	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	—
<b>Immobilisations financières</b>				<b>FONDS PROPRES</b>	—
Participations	15,00	—	15,00	Provisions pour risques	—
Prêts	—	—	—	Provisions pour charges	—
Autres immobilisations financières	—	—	—	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	—
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 883,57</b>	<b>23 868,57</b>	<b>15,00</b>		
<b>Stocks</b>				Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	—
Avances et acomptes versés	—	—	—	Emprunts et dettes financières divers	—
<b>Créances</b>				Avances et acomptes reçus	311 581,94
Créances participants et comptes rattachés	19 636,66	11 958,00	7 678,66	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	—
Débiteurs structures liées	88 177,04	—	88 177,04	Dettes fiscales et sociales	—
Autres créances	—	—	—	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	503 858,21
<b>Sous-total créances</b>	<b>107 813,70</b>	<b>11 958,00</b>	<b>95 855,70</b>	Dettes participants et comptes rattachés	1 054 224,78
Valeurs mobilières de placement	—	—	—	Crédeurs structures liées	—
Disponibilités	1 773 794,23	—	1 773 794,23	Autres dettes	—
Charges constatées d'avance	—	—	—	Produits constatés d'avance	—
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 881 607,93</b>	<b>11 958,00</b>	<b>1 869 649,93</b>	<b>DETTES</b>	<b>1 869 664,93</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 905 491,50</b>	<b>35 826,57</b>	<b>1 869 664,93</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 869 664,93</b>

---

## COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT DES A.S.C.

# 3

## Commentaires sur le compte de résultat des A.S.C.

---

**3.1 Produits..... 5 807 983,60 €**

**◆ Subvention des A.S.C. .... 5 807 983,60 €**

La subvention de l'exercice est calculée au taux de 1,30 % sur la masse salariale brute annuelle.

Chaque C.E. procède au versement de sa subvention au profit du C.C.E. conformément aux conventions signées.

Le détail est le suivant :

	<b>Montants</b>
Aquitaine	1 127 448,66
Auvergne	433 107,53
Bretagne	977 551,71
Centre	780 588,59
Limousin	223 150,94
Lorraine	730 740,00
Midi-Pyrénées	968 765,17
Poitou-Charentes	566 631,00
<b>Total</b>	<b>5 807 983,60</b>

Nous n'avons pas eu communication de la masse salariale justifiant les subventions A.S.C. reçues.

Rappelons qu'un arrêt de la Cour de Cassation du 30 mars 2011, confirmé par un arrêt du 21 mai 2014, a défini la masse salariale à utiliser comme étant la masse salariale comptable (total des comptes 641).

### 3.2 Secours enfants handicapés..... 142 320,00 €

Le coût de la commission « Secours enfants handicapés » représente 2,99 % du total des activités du C.C.E. en 2013.

Le Comité accorde une aide à tout salarié ayant un enfant handicapé ou atteint d'une maladie chronique de moins de 20 ans, ou pour les enfants de 20 à 27 ans poursuivant des études.

Le montant accordé par enfant varie en fonction de l'âge de l'enfant :

- enfant de moins de 20 ans : 1 480 € maximum ;
- enfant de 20 à 27 ans : 1 170 € maximum.

En 2013, nous avons compté 94 dossiers pour 97 enfants.

La subvention moyenne est de 1 467,22 € par enfant.

### 3.3 MaxiCheques ..... 1 565 330,00 €

Le coût de la commission « MaxiCheques » représente 32,84 % du total des activités du C.C.E. en 2013.

Le Comité distribue à l'occasion de Noël des bons d'achat *MaxiCheques* d'un montant de 130 € par agent.

Le détail est le suivant :

	Nbre de bénéf.	Valeur	Montants
Bons d'achat	12 662	130 €	1 646 060,00
Remise			-81 510,00
Ecart comptabilité / gestion			780,00
<b>Total</b>			<b>1 565 330,00</b>

En 2013, nous avons compté 12 662 agents bénéficiaires.

La remise de 81 510 € correspond à des avoirs qui ont été accordés par le prestataire suite à des erreurs de sa part.

Nous avons constaté un écart de 6 bons d'achat entre la comptabilité et la gestion.

### 3.4 Chèques-vacances..... 2 013 263,88 €

Le coût de la commission « Chèques-vacances » représente 42,23 % du total des activités du C.C.E. en 2013.

Le Comité accorde à tout salarié ayant des enfants de moins de 18 ans une subvention variant en fonction du Quotient Familial.

Cette dotation est de :

- 340 € par enfant concernant les salariés dont le revenu est inférieur à 40 000 € ;
- 300 € par enfant pour ceux dont le revenu est supérieur à 40 000 €.

Cette subvention est versée soit par paiement direct au prestataire, soit par remboursement à l'agent sur présentation d'une facture acquittée, soit sous forme de chèques-vacances.

Le détail des chèques-vacances est le suivant :

	Nbre d'enfants	Montants
Bons d'achat	6 247	1 947 772,00
Frais 1% ANCV		19 477,72
Frais d'expédition		34 056,16
Dépréciation		11 958,00
<b>Total</b>		<b>2 013 263,88</b>

En 2013, 6 247 enfants ont bénéficié de cette activité.

Au 31 décembre 2013, une dépréciation a été constituée pour un montant de 11 958 € correspondant à des distributions en double et dont les sommes sont à reverser au C.C.E. par les agents.

**3.5 Subventions enfants ..... 1 012 355,49 €**

Le coût de la commission « Subventions enfants » représente 21,24 % du total des activités du C.C.E. en 2013.

Le Comité accorde à tout salarié ayant des enfants de moins de 18 ans une subvention variant en fonction du Q.F.

Cette dotation est de :

- 340 € par enfant concernant les salariés dont le revenu est inférieur à 40 000 € ;
- 300 € par enfant pour ceux dont le revenu est supérieur à 40 000 €.

Cette subvention est versée soit par paiement direct au prestataire, soit par remboursement à l'agent sur présentation d'une facture acquittée, soit sous forme de chèques-vacances.

En 2013, nous avons compté 2 543 dossiers pour 3 402 enfants.

La subvention moyenne est de 297,58 € par enfant.

**3.6 Dons et secours ..... 33 886,62 €**

Le coût de la commission « Dons et secours » représente 0,71 % du total des activités du C.C.E. en 2013.

Le Comité accorde une aide financière une fois que le dossier du salarié est passé devant la Commission Nationale.

En 2013, 37 agents ont bénéficié d'une aide.

**3.7 Reversement aux C.E..... – 1 040 827,61 €**

Conformément au chapitre 3 des conventions de gestion signées entre le C.C.E. et les C.E. adhérents, le solde des subventions constatées en fin d'exercice est reversé aux C.E. adhérents.

La méthode retenue est le reversement au prorata des subventions versées par chaque C.E.



---

# COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT DU FONCTIONNEMENT DES A.S.C.

# 4

## Compte de résultat du Fonctionnement des A.S.C.

---

### 4.1 Produits de Fonctionnement des A.S.C..... 57 513,42 €

La subvention de Fonctionnement correspond à 0,2 % de la masse salariale brute de l'exercice.

Comme pour les A.S.C., chaque C.E. procède au reversement de sa subvention au profit du C.C.E.

Le détail est le suivant :

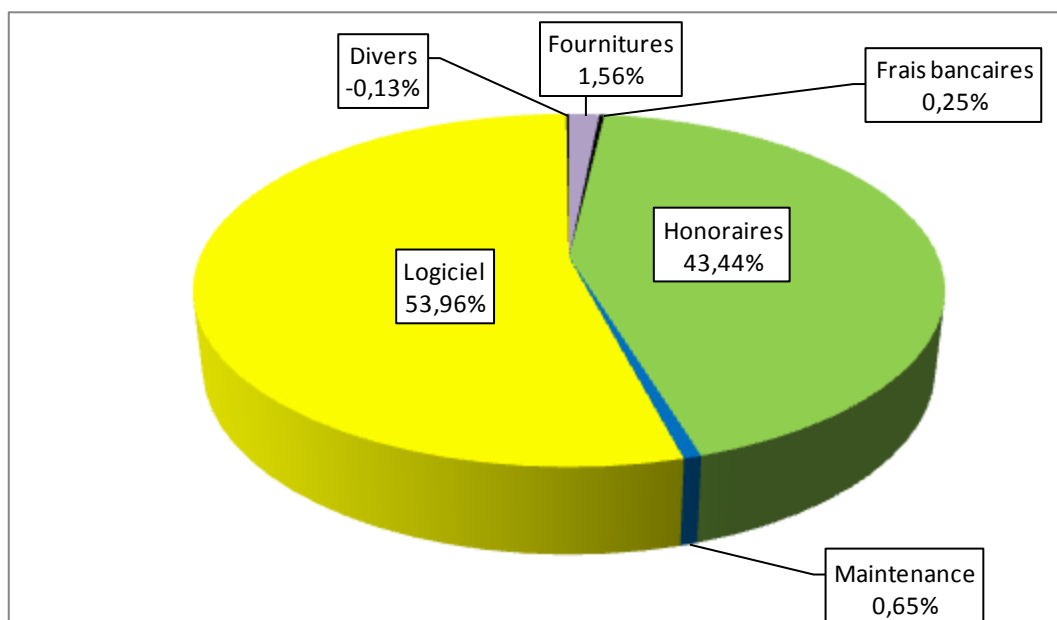
	<b>Montants</b>
Aquitaine	10 709,81
Auvergne	4 295,89
Bretagne	9 678,42
Centre	7 818,25
Limousin	2 242,34
Lorraine	7 730,77
Midi-Pyrénées	9 439,00
Poitou-Charentes	5 598,94
<b>Total</b>	<b>57 513,42</b>

Nous n'avons pas eu communication de la masse salariale justifiant les subventions A.S.C. reçues.

Rappelons qu'un arrêt de la Cour de Cassation du 30 mars 2011, confirmé par un arrêt du 21 mai 2014, a défini la masse salariale à utiliser comme étant la masse salariale comptable (total des comptes 641).

## 4.2 Charges de Fonctionnement des A.S.C. .... 44 116,25 €

Nous vous présentons ci-dessous la répartition des charges de Fonctionnement au 31 décembre 2013.



Les postes les plus significatifs sont les suivants :

- Logiciel.....23 868,57 €  
Le Comité a acquis en 2013 le logiciel Proweb.
- Honoraires .....19 214,44 €  
Il s'agit des honoraires comptables du Cabinet BEC pour la saisie des dossiers de gestion, l'assistance 2013 et la clôture des comptes de l'exercice.

## 4.3 Reversement aux C.E..... – 13 397,17 €

Conformément au chapitre 3 des conventions de gestion signées entre le C.C.E. et les C.E. adhérents, le solde des subventions constatées en fin d'exercice est reversé aux C.E. adhérents.

La méthode retenue est le reversement au prorata des subventions versées par chaque C.E.

---

# **BILAN AU 31 DECEMBRE 2013**

# **4**

## Bilan au 31 décembre 2013

---

Le bilan traduit la composition du patrimoine du Comité à la date de clôture. Celui que nous vous présentons est établi au 31 décembre 2013.

Les différents postes du bilan appellent les commentaires suivants :

### Postes de l'actif :

**L'actif** correspond schématiquement à ce que possède le Comité à la clôture de l'exercice (*immobilisations, stocks, avances et acomptes versés, créances, disponibilités, charges constatées d'avance*).

#### **5.1 Actif immobilisé (valeur nette) ..... 15,00 €**

Ce poste regroupe les immobilisations incorporelles, corporelles et financières du Comité.

La « *valeur brute* » correspond ainsi à la valeur d'achat et la « *valeur nette* » est égale à la valeur brute diminuée du cumul des amortissements pratiqués à partir de la date d'acquisition du bien jusqu'à la date de clôture de l'exercice.

Il comprend :

#### **◆ Immobilisations incorporelles (valeur nette)..... 0,00 €**

Il s'agit du logiciel Proweb acquis le 31 mai 2013 par le Comité pour un montant total de 23 868,57 €.

Ce logiciel est entièrement amorti à la date de clôture.

#### **◆ Autres immobilisations financières ..... 15,00 €**

Il s'agit d'une part sociale au Crédit Mutuel.

**5.2 Actif circulant ..... 1 869 649,93 €****◆ Créances ..... 95 855,70 €**

- **Créances participants et comptes rattachés ..... 7 678,66 €**

Le détail est le suivant :

	<b>Montants</b>
Participations aux activités	19 036,66
Chèques à remise différée	600,00
<b>Total brut</b>	<b>19 636,66</b>
<b>Provision pour dépréciations des comptes participants</b>	<b>-11 958,00</b>
<b>Total net</b>	<b>7 678,66</b>

- ▶ **Participations aux activités ..... 19 036,66 €**

Il s'agit des sommes restant dues au Comité par les salariés participant aux activités.

- ▶ **Chèques à remise différée ..... 600,00 €**

Ce poste correspond aux règlements reçus des salariés en attente de remise en banque à la clôture de l'exercice.

- ▶ **Provision pour dépréciations des comptes participants ..... – 11 958,00 €**

Il s'agit de la dépréciation des créances à recevoir des agents concernant les trop versés sur les chèques-vacances.

- **Débiteurs structures liées ..... 88 177,04 €**

Ce montant correspond au solde des subventions 2013 à recevoir.

Le détail est le suivant :

	<b>Montants</b>
C.E. Aquitaine - Solde subvention	41 957,73
C.E. Centre - Solde subvention	268,29
C.E. Limousin - Solde subvention	45 951,02
<b>Total</b>	<b>88 177,04</b>

- ◆ **Disponibilités ..... 1 773 794,23 €**

Le Comité détient 2 comptes bancaires au Crédit Mutuel.

Le détail est le suivant :

	<b>Montants</b>
A.S.C. - Compte courant	1 732 901,95
Fonctionnement - Compte courant	40 892,28
<b>Total</b>	<b>1 773 794,23</b>

Les soldes de ces comptes sont conformes aux états de rapprochement bancaire établis au 31 décembre 2013.

**TOTAL DE L'ACTIF**

**1 869 664,93 €**

## Postes du passif :

*Le passif* est constitué d'une part des fonds propres du Comité au 31 décembre 2013 et d'autre part des dettes à court terme à cette date.

**5.3 Dettes ..... 1 869 664,93 €**

Elles comprennent :

◆ **Dettes fournisseurs et comptes rattachés ..... 311 581,94 €**

Ce montant correspond aux charges de l'exercice dont le règlement interviendra après le 31 décembre 2013, à savoir :

	<b>Montants</b>
ANCV - Solde commande chèques-vacances 2013	284 140,77
Proweb - Solde logiciel	11 862,57
Cabinet BEC - Honoraires arrêté 2013	15 578,60
<b>Total</b>	<b>311 581,94</b>

◆ **Dettes participants et comptes rattachés..... 503 858,21 €**

Il s'agit des soldes des participations à verser aux agents, les versements ont été effectués sur 2014.

Le détail est le suivant :

	<b>Montants</b>
Participations soldes créditeurs	142 352,97
Participations à rembourser	34 062,44
Virements en attente aux participants	327 442,80
<b>Total</b>	<b>503 858,21</b>



**◆ Créditeurs structures liées ..... 1 054 224,78 €**

Il s'agit des reliquats à reverser aux C.E. sur la subvention A.S.C. et la subvention spécifique 2013 non consommées.

Le détail est le suivant :

	<b>Montants</b>
Reversement aux C.E. - Solde A.S.C.	1 040 827,61
Reversement aux C.E. - Solde Fonctionnement des A.S.C.	13 397,17
<b>Total</b>	<b>1 054 224,78</b>

**TOTAL DU PASSIF****1 869 664,93 €**